



AUBERGENVILLE

INFOS

#093

Octobre - Novembre - Décembre 2018

▶ **AUBERGENVILLE VILLE SOLIDAIRE**

Portrait
Pierre Barros

En images
Cérémonies

Votre Ville

Rendez-vous
Vœux à la
population



Thierry MONTANGERAND

Maire d'Aubergenville

et le

Conseil Municipal

vous présentent

leurs *Meilleurs Vœux*
et

vous invitent à la cérémonie des Vœux
le Vendredi 11 Janvier à 19h30

à la Maison des Associations
25 route de Quarante sous
Aubergenville



ÉDITO ▼



Chères Aubergenvilloises,
chers Aubergenvillois,

Vous le savez, Aubergenville, ville solidaire, se mobilise au quotidien pour votre bien-être. Nous avons compris l'importance de vous proposer des services publics et des prestations adaptés à vos besoins et aussi à vos ressources, d'accompagner le plus grand nombre, jeunes et moins jeunes, de maintenir des offres de proximité, de créer des événements accessibles à toutes et à tous... Nos différents dispositifs d'aide, notre politique de la ville, notre tarification, nos actions en faveur de la jeunesse et de leurs parents, mais également nos programmes d'animations et notre stratégie

de communication sont pensés et élaborés dans ce sens. Une attention est bien sûr particulièrement portée aux personnes les plus en difficultés ou les plus fragiles grâce aux actions sociales menées par le Centre communal d'action sociale et ses partenaires. Mais la solidarité, ce n'est pas seulement aider les personnes les plus démunies ou faire un don pour soutenir une cause ou une association. Ce sont aussi au quotidien des petits - et des grands - gestes, individuels ou collectifs, qui permettent d'entretenir cet esprit solidaire dans la commune. Vous trouverez dans ce nouveau numéro d'Aubergenville Infos l'ensemble de l'action communale qui permet d'agir et d'innover pour toujours plus de solidarités et pour contribuer au mieux-vivre dans notre ville sur l'ensemble des quartiers.

Permettez-moi également de vous souhaiter à toutes et tous de très belles et joyeuses fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous le 11 janvier prochain à la Maison des Associations pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Thierry Montangerand,
Maire d'Aubergenville

“ Bonne et heureuse année 2019 ”

Journal édité par la mairie d'Aubergenville

1, avenue de la Division Leclerc - 78 410 Aubergenville - 01 30 90 45 00

Directeur de la publication : Thierry Montangerand - Directrice de la rédaction : Virginie Meunier - Journaliste : Frédéric Ragot

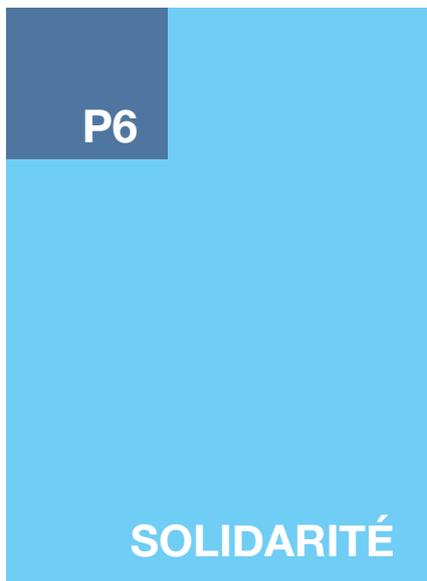
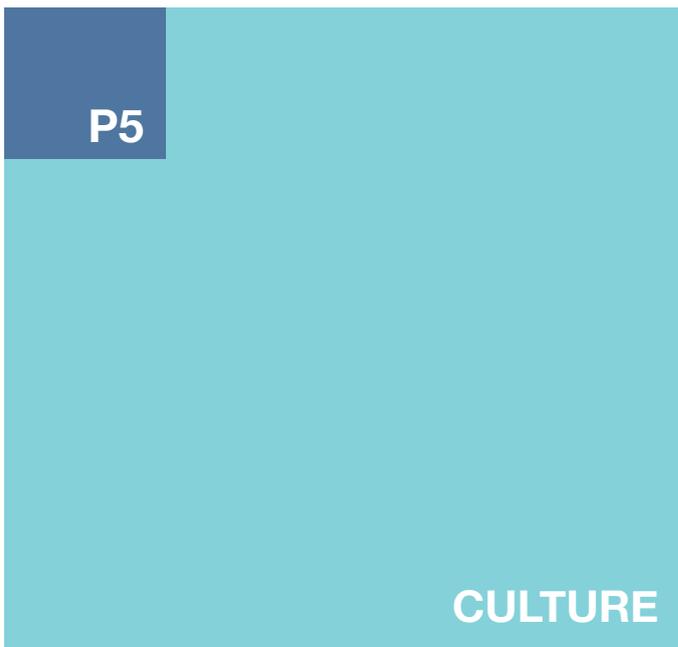
Maquette : Florian Ibanez - Photos : Service communication - Fotolia - Impression : Imprimerie Wauquier

Merci à toutes les personnes qui ont collaboré à ce numéro

www.aubergenville.fr - [f](#) Aubergenville et vous - [t](#) @Aubergenville - [i](#) Aubergenvilletvous

Distribué par les jeunes Aubergenvillois

▶ VOTRE VILLE



► CULTURE

Avec la Maison des Arts, la culture est partout à sa place

Concerts à domicile, invitation au voyage... La Maison des Arts d'Aubergenville proposera une nouvelle fois en 2019 des événements culturels accessibles à toutes et tous.



- Que diriez-vous d'un concert joué chez vous gratuitement, par des élèves de la Maison des Arts ? C'est le nouveau concept de concert à domicile proposé par la structure aubergenvilloise. Les programmes dureront 15 à 20 minutes et seront le plus souvent interprétés par 3 ou 4 enfants, voire des adolescents ou des adultes. La Maison des Arts se chargera d'apporter instruments, pupitres...

Si vous êtes intéressé par cette prestation entièrement gratuite, vous pouvez envoyer un mail à maisondesarts@aubergenville.fr avec l'ensemble de vos coordonnées. La Maison des Arts reprendra contact avec vous pour la date, le choix des instruments, l'organisation...

- **Invitation au voyage**

Du 22 au 31 mars 2019, la Maison des Arts proposera un voyage de 10 jours autour du monde avec de la musique, de la danse et du théâtre évoquant le voyage, les différents pays du monde, l'ailleurs,.. Ces événements, gratuits, se dérouleront dans différents lieux à Aubergenville.

Retrouvez tout le programme prévisionnel sur aubergenville.fr

► ENVIRONNEMENT

Où jeter votre sapin de Noël après les fêtes ?

Les Aubergenvillois pourront le déposer à la déchetterie.

Pour ceux ne pouvant pas se rendre à la déchetterie, les sapins pourront être ramassés en matinée devant votre habitation par les agents de propreté de la ville. Ils passeront régulièrement à partir du 26 décembre et jusqu'au 31 janvier en faisant leur tournée de nettoyage. Les sapins déposés devront être débarrassés de leurs décorations et ne pas être enfermés dans un sac.

Les sapins seront stockés ensuite sur un dépôt pour être broyés et revalorisés en paillage dans les massifs de la ville.



► SOLIDARITÉ

Faites un don en cette fin d'année

Cette année encore, l'Équipe Locale "Route 113" du Secours Catholique a offert, le 1^{er} décembre dernier, un après-midi festif aux familles qu'elle aide tout au long de l'année. Dans la grande salle de la Maison des Associations mise gracieusement à disposition par la Mairie d'Aubergenville, la distribution des cadeaux autour d'un grand sapin pour les enfants et leurs parents après un spectacle de magie a réchauffé le cœur de toutes et tous. Placée sous le thème "Sur le chemin de l'amour et de la paix", une grande fresque a également été composée, remplie de petits cœurs dessinés par tous les participants. Cette fresque est maintenant affichée au local accueil-vestiaire du Secours Catholique (rue de Vaux les Huguenots à Aubergenville).

Et pour prolonger ce moment solidaire et de partage, n'hésitez pas à faire un don en cette fin d'année. Le Secours Catholique collecte des vêtements et également du matériel de puériculture, de la vaisselle et des ustensiles de cuisine, des fournitures

scolaires, des livres et des jouets.

Précision : en cas de don de meubles, vous devez contacter l'Équipe Locale au préalable, car ceux-ci ne peuvent pas être stockés.

Le vestiaire de l'Équipe Locale Route 113 du Secours Catholique Caritas France est situé 48, avenue de la Division Leclerc à Aubergenville dans un bungalow avec un accès qui se fait un peu plus loin sur la route de Vaux-les-Huguenots.

Ouverture le mercredi de 14h à 16h30 pour l'accueil et le retrait et le jeudi de 14h à 16h30 pour le dépôt. Le centre est également ouvert pendant les vacances scolaires.

Renseignements : Mme SCHEID
au 06 82 18 37 25 ou Mme DE BLIC
au 06 13 41 01 94

Pour tout courrier adressé à l'Équipe Locale
Route 113 du Secours Catholique, écrire à Mme
SCHEID au 2, rue Maurice Genevoix
78410 Aubergenville

► RECENSEMENT

Le recensement, c'est utile, simple et sûr !

En 2019, le recensement se déroulera dans votre commune ! **Il aura lieu du 17 janvier au 23 février.** Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Il est essentiel que chacun y participe !

C'est utile

Le recensement permet aux pouvoirs publics de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population (transports, crèches, logements, commerces...).

C'est simple

Pas besoin de vous déplacer, un courrier sera déposé, début janvier dans les boîtes aux lettres de chaque adresse échantillonnée par l'Insee. Ensuite, un agent recenseur se présentera chez vous à partir du 17 janvier prochain. Vous pourrez choisir de vous faire recenser en ligne ou remplir les questionnaires papiers.

C'est sûr

Vos informations personnelles sont protégées, seul



l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires et les agents sont tenus au secret professionnel. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont ni enregistrés ni conservés dans les bases de données.

Renseignements complémentaires auprès du service État Civil au 01 30 90 45 00



Les deux agents
recenseurs en place
sur la ville

► ELECTIONS

Inscriptions sur les listes électorales, ce n'est pas automatique

Vous venez d'emménager à Aubergenville, ou vous y habitez, mais avez déménagé en cours d'année ? Pensez à faire dès maintenant votre demande d'inscription ou de changement d'adresse sur les listes électorales et au plus tard le **samedi 30 mars 2019**.

Comment procéder ?

Vous devez vous munir d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité (ou périmés depuis moins de cinq ans) et d'un justificatif de domicile à votre nom (facture électricité, gaz, téléphone fixe, quittance de loyer...). Vous pouvez effectuer cette démarche directement en mairie, ou par correspondance en renvoyant le formulaire de demande d'inscription (à télécharger sur service-public.fr) accompagné des photocopies des justificatifs demandés ou via le site service-public.fr si vous disposez d'un compte abonné (gratuit).

Attention, si vous envoyez votre demande par voie postale, assurez-vous que celle-ci arrive bien en mairie avant le 29 mars 2019.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service État Civil au 01 30 90 45 00



► SANTÉ

Un nouveau service de gynécologie au centre Hospitalier du Montgardé

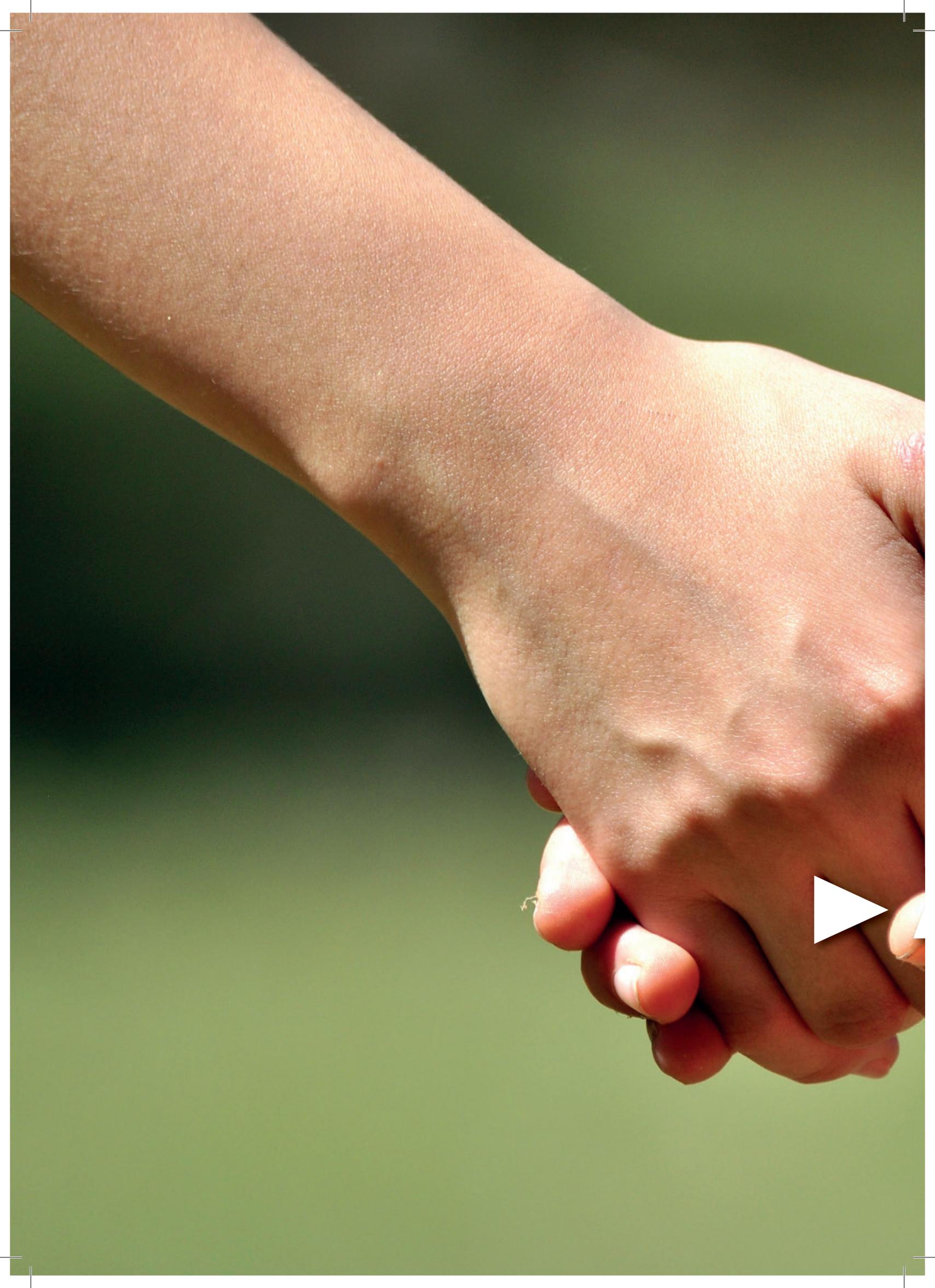
Le Centre Hospitalier privé du Montgardé, situé au 32 rue de Montgardé, est doté d'un nouveau service qui propose une offre de soins complète pour toutes les pathologies de la femme, pendant et en dehors de la grossesse :

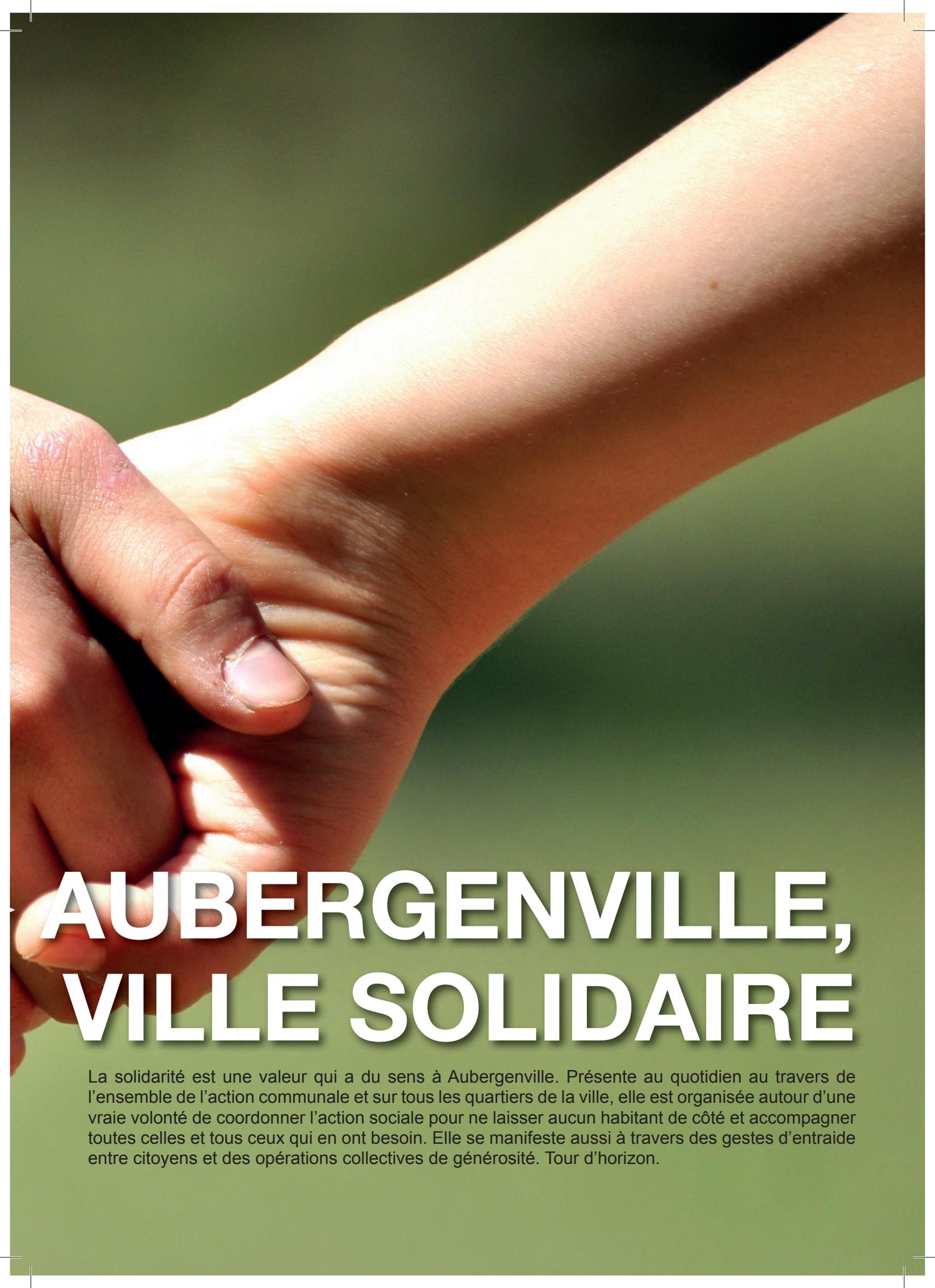
- Gynécologie
- Gynécologie obstétrique (hors accouchement)
- Gynécologie chirurgicale
- Échographie gynécologique et obstétricale

Le Docteur Chemali vous accueille uniquement en consultation sur rendez-vous le lundi toute la journée et le vendredi après-midi. Aucune urgence gynécologique ou obstétrique n'est en revanche prise en charge par le service des Urgences.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre le secrétariat du Docteur Chemali au 01 30 95 12 01







AUBERGENVILLE, VILLE SOLIDAIRE

La solidarité est une valeur qui a du sens à Aubergenville. Présente au quotidien au travers de l'ensemble de l'action communale et sur tous les quartiers de la ville, elle est organisée autour d'une vraie volonté de coordonner l'action sociale pour ne laisser aucun habitant de côté et accompagner toutes celles et tous ceux qui en ont besoin. Elle se manifeste aussi à travers des gestes d'entraide entre citoyens et des opérations collectives de générosité. Tour d'horizon.

▶ AUBERGENVILLE

VILLE SOLIDAIRE

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Soucieuse de l'avenir de ses enfants, la ville est attentive à leur épanouissement et à leur devenir. La municipalité s'inscrit dans une démarche volontariste pour donner à chaque jeune citoyen toutes les chances de s'épanouir autant que de réussir sa scolarité, sa vie étudiante et sa vie professionnelle. Le **Service Enfance-Jeunesse** de la mairie met ainsi en place différents dispositifs pour aider les jeunes à concrétiser leurs projets et leur propose, ainsi qu'à leur famille, des structures, des services et des tarifs adaptés.

Accompagnement social des jeunes

Les jeunes Aubergenvillois peuvent trouver dans la commune de nombreux lieux d'écoute pour les accompagner et les aider dans leur quête d'informations dans les secteurs de l'enseignement, de l'emploi. À commencer par le **Point Information Jeunesse**, où ils bénéficient d'un accueil personnalisé et gratuit, anonyme et sans rendez-vous. Les permanences Mission Locale accueillent également les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, qui rencontrent des difficultés à s'insérer dans la vie active. Les conseillers leur apportent une aide personnalisée pour trouver leur voie et construire leur projet professionnel et ainsi accéder à l'emploi.

»» L'opération « **BAFA made in Aubergenville** » permet aux jeunes de 17 à 25 ans habitant le territoire de suivre à un tarif avantageux la session de formation pour obtenir le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).

»» Par le biais du dispositif « **SOS Rentrée** », le **PIJ (Point Information Jeunesse)** organise une demi-journée annuelle d'information pour les jeunes à la recherche d'un contrat, d'une formation ou d'un emploi pour la rentrée scolaire.

»» « *Et pour favoriser l'autonomie des jeunes, un Service Civique Dating est également organisé dans la commune chaque année pour leur permettre de rencontrer des organismes souhaitant accueillir un jeune en Service Civique* », précise Didier Jahier, maire-adjoint en charge de la politique et actions sociales et de la Jeunesse

Lutte contre le décrochage scolaire

Dans le cadre du **CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance)** et en partenariat avec le collège Arthur Rimbaud et les éducateurs de l'association IFEP, la ville a mis en place un



dispositif d'accueil des jeunes collégiens exclus temporairement de l'établissement pour les accompagner durant la période d'exclusion afin de ne pas aggraver leurs difficultés scolaires, mais aussi faire le point sur leur situation et les amener à réfléchir sur leur sanction.

RASED (Réseau Aides Spécialisées Enfants en Difficultés)

Certains élèves rencontrent des problèmes d'adaptation à la vie collective ou ont des difficultés d'apprentissage, ayant des répercussions sur leur avenir scolaire. Le **RASED**, grâce au travail d'enseignants spécialisés, membres à part entière de l'équipe enseignante des écoles, offre à ces élèves une aide adaptée et personnalisée. Celle-ci est mise en place à l'initiative de l'équipe pédagogique - la demande d'aide vient en effet de l'enseignant - et a lieu pendant les heures de classe.

CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) et études surveillées

» Du français aux maths en passant par l'histoire-géo, le **CLAS** propose des accompagnements sur mesure à la Maison de Tous, à l'école Jean Moulin et à l'Espace Jeunes du quartier d'Elisabethville, le soir après la classe.

» Les études surveillées ont également lieu au sein même des écoles élémentaires, après les cours. Elles sont assurées par les enseignants et par des animateurs diplômés, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h00.

Des séjours et loisirs variés pour toutes et tous

Le service enfance jeunesse propose, à chaque période de vacances scolaires, un panel d'activités pour les enfants et les jeunes de la commune. Par le biais de la **Capsule** et de l'**Espace Jeunes** ou lors des séjours colonies de vacances, la commune donne l'opportunité aux enfants de mettre le cap sur le bord de mer ou à la montagne, tout en pratiquant des activités sportives et culturelles, à des tarifs accessibles.

LES PARENTS NE SONT PAS OUBLIÉS !

La prise en compte des niveaux de ressources dans l'élaboration des tarifs municipaux répond à une vraie volonté politique. Elle se traduit par une diminution du prix des prestations pour les revenus les plus faibles, grâce à un éventail élargi du nombre de



AUBERGENVILLE

VILLE SOLIDAIRE

La commune offre aux parents des solutions de garde avec des horaires et des tarifs adaptés :

tranches. Le prix à payer pour les diverses activités dépend du quotient familial (QF), les crèches, les garderies, le centre de loisirs, les séjours de vacances. L'objectif est bien que l'ensemble des services publics soient accessibles à toutes et tous, sans exception.

Participation de la commune pour les écoles

» La commune participe aux fournitures scolaires à hauteur de 43 euros par enfant ainsi qu'aux jouets des enfants en maternelle à hauteur de 17 euros, mais également aux voyages de fin d'année, en élémentaire, pour le même montant.

» Allocation municipale exceptionnelle d'enseignement élémentaire & secondaire : par cette allocation, la ville vient en aide aux familles modestes qui ne perçoivent pas l'allocation de rentrée scolaire délivrée par la CAF. Les familles remplissant les conditions d'attribution bénéficient de cette allocation d'un montant de **80 €** par enfant scolarisé (dispositif Coup de pouce).

Prestations incluses dans les tarifs

- » périscolaires et centres de loisirs : fourniture d'une collation le matin et du goûter le soir
- » centres de loisirs : sorties / spectacles
- » petite enfance : fourniture du repas et des couches / sorties / spectacle

Facilités

- » pour les classes d'environnement et les séjours été : possibilité de payer en 3 fois (sans frais)
- » pour toutes les prestations : possibilité de solliciter une aide financière auprès du CCAS
- » acceptation des modes de paiement suivants : bons VACAF / CESU / chèques vacances ANCV
- » Un portail en ligne pour faciliter les paiements : La ville a mis en place un portail familles qui permet aujourd'hui aux parents de payer directement en ligne les factures de la cantine, des études surveillées, des centres de loisirs, de la Petite Enfance et de l'accueil périscolaire. Rendez-vous sur <http://portailfamille.aubergenville.fr/>

Horaires d'accueil

Pour répondre aux besoins des parents qui travaillent le soir, le mercredi ou qui ne peuvent pas prendre de congés lors des vacances scolaires, un accueil sur mesure leur est proposé toute l'année au sein des structures municipales jeunesse ou des centres de loisirs avec une amplitude de 12 heures par jour proposée pour les enfants de 0 à 14 ans, de 7h00 à 19h00.



UNE AIDE À LA MOBILITÉ

»» La ville prend en charge la totalité du coût de la carte scolaire bus délivrée par Optile aux collégiens et lycéens scolarisés à plus de 3 kms de leur établissement (quartier Elisabethville). La commune rembourse également aux lycéens la moitié du coût de leur carte Imagine'r lorsqu'ils sont scolarisés dans une autre commune parce que la section choisie n'est pas enseignée au lycée d'Aubergenville.

»» Le pass local pour la ligne 40 est délivré sous conditions à moindres frais (20€/an).

»» Certains usagers (personnes âgées, handicapées, anciens combattants, etc.) peuvent également bénéficier du dispositif de cartes de transport Améthyste, financé par le Département des Yvelines.

UN HABITAT ACCESSIBLE

Face à la pénurie de logements en région parisienne et à la flambée des prix de l'immobilier, la ville a souhaité offrir un habitat accessible à tous ceux désireux de s'installer. De grands chantiers ont été entrepris (voir Aubergenville Infos n°92). Un effort particulier a été porté en direction des jeunes et des populations aux revenus les plus modestes.

Les personnes handicapées et les personnes âgées peuvent bénéficier d'aides financières pour l'aménagement de leur domicile, afin de maintenir leur autonomie. Il en est de même pour les travaux d'économie d'énergie pour les propriétaires en s'adressant au CCAS et à l'association SOLIHA Yvelines (sous certaines conditions de ressources)

LES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN TRÈS GRANDE FRAGILITÉ

Une attention est particulièrement portée aux personnes les plus en difficultés ou les plus fragiles grâce aux actions sociales menées par le Centre communal d'action sociale et ses partenaires.

»» Dans le cadre du Plan canicule (du 1^{er} juin au 15 septembre) et du Plan grand froid (du 1^{er} novembre au 31 mars), le CCAS peut apporter conseils et assistance (visites, appels...) à toutes personnes inscrites sur un registre dédié.

»» Pour les personnes de plus de 60 ans (valides), un service de courses hebdomadaire est mis en place (également au mois d'août) sur réservation auprès du CCAS.

»» Un service de portage de repas à domicile est également disponible pour les personnes retraitées, ou handicapées quel que soit leur âge, et domiciliées sur la commune. Il peut être utilisé pour quelques jours seulement ou pour de longues périodes. Il ne nécessite aucun engagement de la part du bénéficiaire, ni dans la durée, ni dans le nombre de repas commandés. Les usagers peuvent bénéficier de déjeuners et/ou de collations tous les jours de la semaine, y compris les jours fériés. Les repas sont livrés, du lundi au vendredi, prêts à être réchauffés. Le prix d'un repas livré à domicile est de 6,04 €, après une prise en charge par le CCAS, la collation du soir s'élève à 2,12 € (tarif 2018/2019, révisable)



AUBERGENVILLE

VILLE SOLIDAIRE

au 1^{er} septembre de chaque année)

Dans le cadre du maintien à domicile, un dispositif de Téléassistance, intégralement pris en charge par la ville, a été mis en œuvre permettant aux personnes de plus de 60 ans ainsi qu'aux personnes handicapées (pas de condition d'âge pour les personnes handicapées sur présentation d'un certificat médical), d'être mises en relation, par un simple appel, avec une centrale d'écoute et d'assistance 24h sur 24, 7 jours sur 7. Le CCAS effectue toutes les démarches administratives de l'adhésion et se charge de transmettre le dossier à Vitaris, partenaire du Département des Yvelines. Ce service est entièrement gratuit.

Aides sociales :

Les personnes rencontrant des difficultés d'ordre administratif, financier et/ou de santé peuvent bénéficier d'aides pour :

- l'alimentaire,
- le règlement de factures EDF,
- l'apurement d'impayés de loyer....

Ces aides sont versées par le département ou la commune, après une évaluation sociale auprès d'une assistante sociale du secteur d'action sociale de Mantes La Ville et sous conditions de critères d'attribution. Tél. SAS de Mantes La Ville : 01 30 83 68 36

Coup de Pouce :

Cette opération, menée par la commune, consiste à verser une allocation aux ménages, justifiant de plus de 6 mois de résidence sur Aubergenville, en situation de précarité, selon leur situation et certains critères (sur justificatifs).

Ces allocations se déclinent sous quatre possibilités :

- » Allocation Exceptionnelle d'Enseignement Élémentaire et Secondaire
- » Allocation Consommation d'Énergie Personnes de +60 ans, Retraitées, Personnes Handicapées, Non Imposables
- » Allocation Exceptionnelle Énergie Personnes de + 60 ans imposables
- » Allocation Exceptionnelle d'Énergie Familles

ACCOMPAGNEMENT LIÉ A L'EMPLOI

» L'Espace Emploi Formation propose aux Aubergenvillois un service sur-mesure qui leur permet par un accompagnement et une prise en charge individualisés, de trouver un emploi durable, une formation qualifiante et/ou de sécuriser leur parcours professionnel.

» La commune organise annuellement un forum emploi « Un job pour tous », un espace d'échanges et de rencontres destiné à tous les Aubergenvillois à la recherche d'un emploi, d'un contrat saisonnier ou d'une formation. Une occasion privilégiée de rencontrer de façon directe, les entreprises locales, créatrices d'emplois.

LA SOLIDARITÉ EST AUSSI UNE AFFAIRE DE COMMUNICATION ... ET DE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

La communication n'est pas seulement un outil précieux pour expliquer les politiques publiques aux administrés. Accueillir, informer, orienter... Le service communication de la mairie est aussi à votre service pour vous accompagner à différents moments de votre vie et répondre à vos questions. Sur le site internet de la ville aubergenville.fr ou sur les réseaux sociaux ([Facebook](#), [Twitter](#), [Instagram](#)), vous trouverez ainsi régulièrement des informations





DOSSIER

La Parade lumineuse

utiles concernant votre quotidien : coupures d'eau, d'électricité ou de gaz, travaux sur la voie publique, dispositifs mis en place en cas de neige ou de verglas, événements, etc. Sur les réseaux, la solidarité joue également entre les internautes qui n'hésitent pas à proposer leur service pour du dépannage divers ou leur aide pour rechercher un animal disparu. Vous pouvez aussi partager et faire connaître à vos amis tout ce qui se passe dans votre ville. « *Mais la solidarité passe aussi par l'attention donnée à tous les publics d'Aubergenville, ainsi nous conservons aussi des supports d'information papier pour ceux qui ne sont pas forcément des adeptes du numérique, explique Virginie Meunier, maire-adjoint en charge de la communication et du développement numérique. Par ailleurs, je ne peux pas parler du numérique sans évoquer l'effort important fait par la ville qui a débuté il y a 4 ans pour équiper nos 4 groupes scolaires élémentaires en tablettes et ainsi lutter contre la disparité d'accès aux technologies informatiques.* »

DES SACS À DÉCHETS VERTS GRATUITS

Dans le cadre de sa participation active à la protection de l'environnement, la ville favorise la collecte des déchets verts en assurant gratuitement la distribution de sacs à déchets verts qui peuvent être retirés 1 fois par an au Centre Technique Municipal - Impasse des Hauts de mon repas -. La collecte des déchets végétaux est ensuite assurée par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. Et la solidarité, c'est aussi, en cette période hivernale, la mobilisation du service technique pour intervenir au plus vite afin de garantir à chacun des déplacements sécurisés à la population en cas de neige et de verglas.

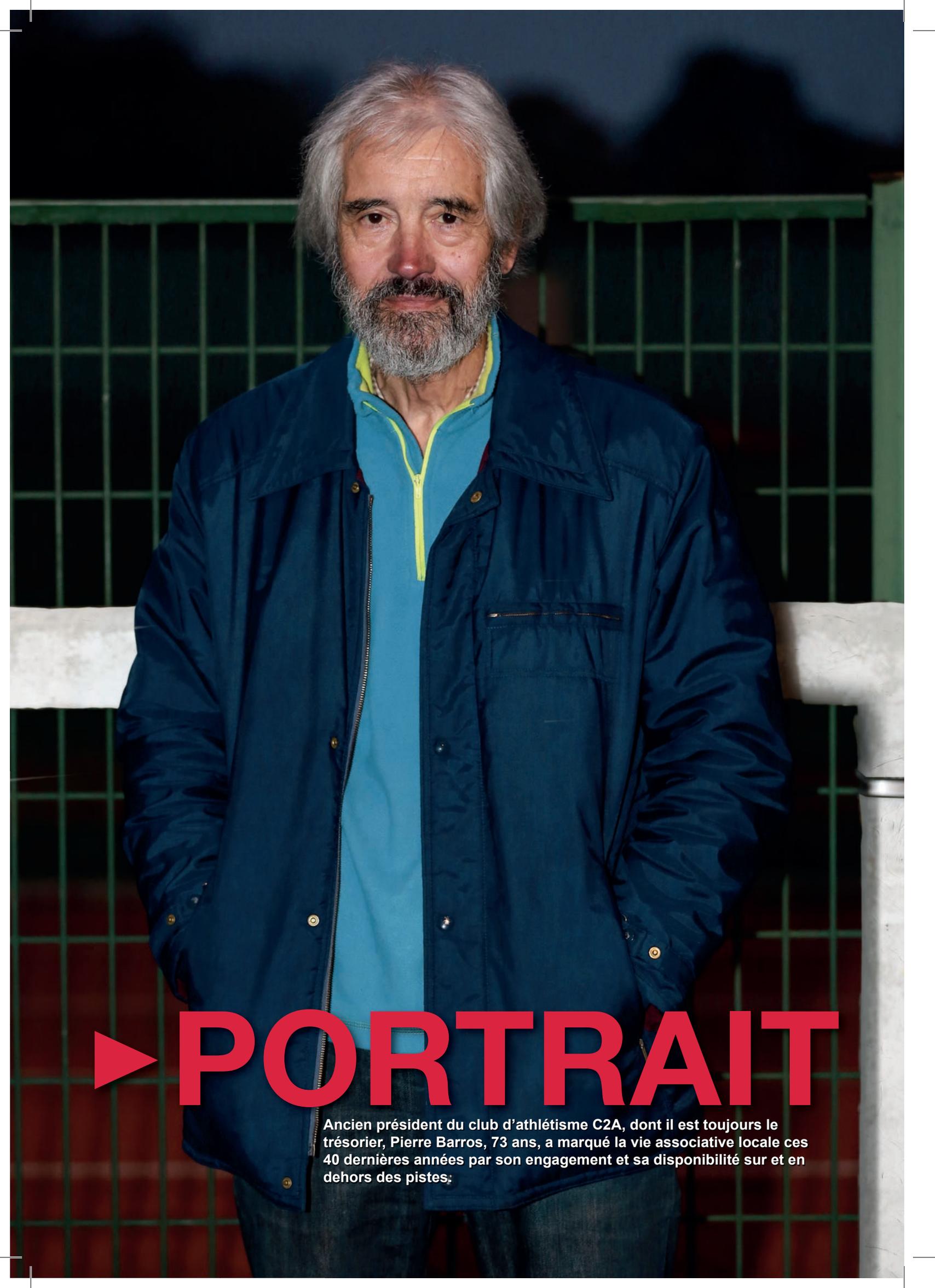
CULTURE

Des événements accessibles au plus grand nombre
À Aubergenville, les habitants, mais aussi les visiteurs réguliers ou occasionnels peuvent profiter toute l'année de nombreux événements

culturels et festifs organisés par la mairie, dispersés au cœur de la ville et gratuits. Des rendez-vous de qualité, attendus et reconnus, à l'image de la Parade Lumineuse, la fête de la ville, la fête de l'hiver, ou encore la fête de la nature et le bal du 14 juillet. Mais aussi les fêtes de quartiers de la Maison de Tous et de la Maison de Voisinage, le salon des arts organisé au centre commercial d'Acosta ainsi que les traversées en bateau gratuites de mai à octobre qui sont autant d'occasions pour les Aubergenvillois de pouvoir vivre des moments de partage et de convivialité grâce au travail et à l'investissement de l'ensemble des acteurs de la commune. L'accès à la culture pour tous les publics est aussi favorisé par les tarifs réduits proposés par la Maison des Arts et le cinéma, notamment pour les personnes handicapées, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les enfants, personnes âgées, etc. précise Fabienne Paulin, maire adjoint déléguée à la Culture et à l'environnement.

Le dispositif « Aubergenville, ville solidaire »

Dans la continuité de son action quotidienne, la municipalité a souhaité faciliter et accentuer l'intervention de partenaires solidaires sur la commune. Ceci au travers d'un partenariat privilégié au bénéfice des personnes porteuses de handicap, des personnes âgées en situation de fragilité, ainsi que des familles confrontées à des difficultés. Cette collaboration resserrée permet de multiplier et de renforcer les actions à destination des Aubergenvillois, et également de susciter auprès du public un intérêt pour l'engagement bénévole.

A portrait of Pierre Barros, a man with grey hair and a beard, wearing a dark blue jacket over a light blue shirt. He is standing in front of a green metal fence. The background is dark, suggesting an outdoor setting at night or dusk. The word 'PORTRAIT' is written in large, bold, red letters across the bottom of the image, preceded by a red right-pointing triangle.

▶ PORTRAIT

Ancien président du club d'athlétisme C2A, dont il est toujours le trésorier, Pierre Barros, 73 ans, a marqué la vie associative locale ces 40 dernières années par son engagement et sa disponibilité sur et en dehors des pistes:

▶ PIERRE BARRROS

On peut donc passer toute sa vie ou presque sur des terrains sportifs sans être un réel passionné de sport. Pierre Barros l'avoue volontiers : même s'il a évolué crampons aux pieds pendant près de 20 ans comme footballeur amateur en région parisienne et qu'il a passé les 40 années suivantes près des pistes d'athlétisme à Aubergenville, il n'a jamais voué une réelle passion pour ces deux sports. « *Et je ne suis pas vraiment non plus ce qu'on peut appeler un supporter* », sourit l'ancien président du club d'athlétisme C2A (1998 – 2016), dont il est toujours le trésorier. Dans les stades, le Parisien d'origine, installé à Aubergenville depuis 1975, est plutôt du genre discret. Ses origines Suisses ont visiblement pris le dessus sur le sang Ibérique plus bouillant qui coule également dans ses veines. « *Jeune, j'étais assez timide et ce n'était pas facile de me mettre en avant, mais en vieillissant, ma timidité a un peu disparu* », reconnaît-il. Ce tempérament en retrait ne l'a pourtant pas empêché d'être un bénévole actif et dévoué ces 40 dernières années et même un dirigeant particulièrement apprécié pour son engagement, sa disponibilité et sa proximité avec ses adhérents.

Sur les traces de son père

À l'image de son père avant lui qui l'avait initié au ballon rond, c'est en accompagnant son aînée (il est père de trois enfants) au stade pour ses entraînements hebdomadaires d'athlétisme au Club Sport Municipal Aubergenville Elisabethville (CSMAE) que Pierre Barros s'est retrouvé impliqué presque par hasard dans la vie associative locale. « *Comme les dirigeants de l'époque voyaient que j'étais très souvent présent, ils m'ont d'abord demandé si je pouvais donner un coup de main pour officier comme juge lors des compétitions*, explique-t-il. *Je l'ai d'abord pris comme une simple occupation. Puis petit à petit, on m'a proposé d'intégrer le bureau. Et même si mes filles avaient depuis longtemps arrêté (son fils en revanche poursuivra sa double activité de rugbyman et d'athlète*

pendant plus de 15 ans sur Aubergenville, ndlr), j'ai eu envie de continuer à m'investir pour ce club. » Loin d'être un spécialiste de l'athlétisme qu'il n'a jamais pratiqué - « *Je n'ai jamais aimé la course à pied, car j'ai des petits poumons et je suis tout sauf endurant* », rigole-t-il -, son engagement, sa constance et son efficacité l'ont ensuite naturellement propulsé à la présidence du club en 1998. Quelques années plus tard, c'est lui encore qui se battra pour que le Club Athlétisme Aubergenville (C2A) puisse voir le jour pour succéder à la section athlétisme du CSMAE, alors dissoute.

Faire le lien

Avec son équipe, il sera aussi l'un des principaux artisans du succès rencontré chaque année par la Foulée d'Aubergenville, la course hors stade longue de 10 km qui a fêté en 2018 sa 34^{ème} édition, avec notamment une organisation saluée par l'ensemble des participants. « *Ma priorité a toujours été que tout le monde se sente bien au sein du club, que ce soit les athlètes, les entraîneurs, les bénévoles...*, précise l'ancien technicien dans une société informatique, à la retraite depuis 2005. *Je n'accompagnais pas forcément les athlètes en compétition, je faisais entièrement confiance aux entraîneurs. En revanche, j'étais présent tous les soirs d'entraînement au bord de la piste à assurer la gestion de l'association et surtout à faire le lien avec tout le monde* ». « *S'engager comme bénévole, et notamment comme dirigeant, demande beaucoup d'investissement*, poursuit celui qui vit à Éilsabethville, à portée de baskets du stade Mimoun. *Il faut donner de son temps, être disponible, et heureusement, mon épouse m'a toujours aidé et soutenu. Ce n'est pas facile à vivre tous les jours, surtout en matière de sport où on doit gérer l'évolution des pratiques, les baisses cycliques des adhésions, etc. Mais c'est aussi une aventure humaine riche et qui m'apporte encore aujourd'hui beaucoup de bonheur.* »

► EN IMAGES



le 9 septembre 2018
Forum des associations



les 15 et 16 septembre 2018
Journées européennes du patrimoine





le 13 octobre
Fête de la solidarité



le 11 novembre 2018
Centenaire Armistice 1918



le 11 octobre 2018
Le Banquet de l'Âge d'Or

► VOS RENDEZ-VOUS



11 Janv.

Voeux du Maire

Rendez-vous à la Maison des Associations le 11 janvier 2019 aux côtés de Thierry Montangerand, Maire d'Aubergenville, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des voeux. Un moment de partage incontournable auquel habitants, élus, personnels des services publics, responsables associatifs et chefs d'entreprise, sont invités par le Maire de la commune. La vie locale sera bien sûr au cœur de la soirée. La cérémonie sera l'occasion d'évoquer les moments forts de l'année 2018 à Aubergenville, mais également d'énumérer les différentes réalisations de la ville qui seront menées à bien dans le cadre de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Maison des Associations - vendredi 11 janvier, à 19h30.
Renseignements au service animation au 01 30 90 45 83
www.aubergenville.fr

du 7 janv.
1^{er} févr.

Exposition de «Sculptures la femme»

Vendredi 11 janvier 2019 prochain aura lieu, à 17h30 à la Maison de Voisinage, le vernissage de l'exposition de sculpture par Nadine Coquelet et Jeannine Boulard «Jany».

L'exposition sera ouverte du 7 janvier au 1^{er} février.

À la Maison de Voisinage

Vernissage le vendredi 11 janvier 2019 à partir de 17h30.
Informations au 01 30 90 23 45



12 janv.

Concert chanson française

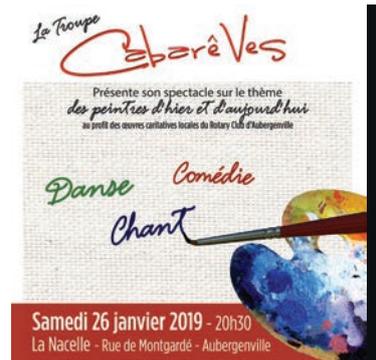
C'est à l'occasion de la tournée solo à dominante acoustique et au climat plutôt orchestral que Dominique A passera à la Nacelle. Un rendez-vous à ne pas louper avec cette personnalité forte, devenue incontournable dans le paysage de la chanson française.

Au théâtre de La Nacelle - samedi 12 janvier à 21h
Informations au 01 30 95 37 76 - www.theatredelanacelle.fr

26 janv.

Soirée du Rotary Club

Cabarêves présente sa revue organisée par le Rotary Aubergenville Seine Mauldre
Réservation dès à présent - Tarif 20 euros pour les adultes
10 euros pour les moins de 12 ans
Au théâtre de la Nacelle - le samedi 26 janvier à 20h30
Réservations - Tél. : 07 79 83 92 42



1^{er} févr.

J'ai rencontré Dieu sur Facebook

C'est sous forme de tragi-comédie qu'Ahmed Madani a choisi de monter cette fable sur les faux-semblants, les mensonges, l'aveuglement et la liberté, qui s'interroge sur les ressorts de l'embrigadement de la jeunesse européenne dans les mouvements djihadistes.
Un nouveau rendez-vous avec Madani Compagnie.
Au théâtre de La Nacelle - vendredi 1^{er} février à 21h
Informations au 01 30 95 37 76 - www.theatredelanacelle.fr



9 févr.

Trait d'union / New school

Amala Dianor propose deux créations chorégraphiques puissantes, célébrations du métissage et de la rencontre avec l'autre.
Trait d'union, deux artistes aux personnalités explosives, Sarah Cernaux, danseuse interprète tonique, et Julien Breton, artiste qui maîtrise à la fois la calligraphie, le mouvement et la peinture, se rencontrent pour confronter leurs énergies et leur technique.
New School réunit la nouvelle génération de danseurs qui se jouent des codes de la danse hip-hop pour les amener aux frontières d'univers classés. Ils nous embarquent dans un mouvement abstrait où les codes et couleurs se mélangent.
Au théâtre de La Nacelle - samedi 9 février à 21h
Informations au 01 30 95 37 76- www.theatredelanacelle.fr



NUMÉROS UTILES

Urgence médicale

- D'un téléphone portable faire le **112**
- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Police secours : 17
- Centre Anti-Poison : 01 40 05 48 48

Dentiste :

Un service de garde est organisé le dimanche et jours fériés par le Conseil de l'Ordre Départemental des Chirurgiens-Dentistes.

Un répondeur vous indiquera les coordonnées des praticiens de garde au 01 39 51 21 21.

Pharmacie :

En journée le week-end et jours fériés, contacter le commissariat des Mureaux au 01 34 92 49 00.

Tous les jours à partir de 21h, se rendre au commissariat des Mureaux avec l'ordonnance du jour.

▶ TRIBUNES

Les tribunes sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Pas d'apaisement sans véritable changement :

Bonjour à tous et à toutes

La révolte des gilets jaunes ne repose pas seulement sur le coût des carburants mais est l'expression des frustrations accumulées et du sentiment de déclassement d'une grande partie de la population. Si le gouvernement n'est pas seul responsable de 40 ans de politiques destructrices, il a allumé la mèche de la révolte par le mépris qu'il affiche pour les classes populaires et l'injustice de la politique menée. En ne taxant que les ménages, en faisant porter la charge la plus forte sur les moins privilégiés, le gouvernement a opposé écologie et justice sociale. **C'est une faute lourde que nous dénonçons la dangerosité depuis son annonce.**

Les propositions d'Edouard Philippe ne sont pas de nature à sortir de l'impasse dans laquelle la cécité du gouvernement a plongé le pays. Ce n'est pas en tournant le dos à l'écologie qu'on sortira de la crise politique que nous vivons. Il ne faut pas reculer sur l'écologie, mais avancer sur la justice sociale. L'heure n'est plus aux pansements sur des jambes de bois. Il faut engager le changement de modèle dont notre pays a besoin.

Le moratoire, l'annulation des hausses de taxes sur les carburants ainsi que les dernières mesures ne changeront rien à la révolte tant que la question de la justice sociale ne sera pas au cœur des décisions d'un gouvernement qui ne l'a jamais prise en compte. L'écologie ne doit pas devenir la victime expiatoire des

mauvais choix de ce gouvernement. C'est au contraire un outil pour lutter contre la fracture territoriale et les inégalités sociales.

A l'heure où les lycéens se mobilisent pour défendre leur avenir, on voit bien que c'est un mouvement social d'ensemble qui réclame une autre politique. Le gouvernement a trop tardé et fait courir des risques à la cohésion de notre pays.

Si le gouvernement a entendu la proposition des écologistes et de certains syndicats d'adopter une méthode de dialogue pour un débat national qui sorte du dialogue entre le peuple et son roi, il semblerait qu'il n'ait pas encore compris la gravité de la crise environnementale et sociale.

C'est un changement de modèle de société qu'il faut entamer. **La question écologique et la question sociale sont les deux faces d'une même pièce : le gouvernement doit le comprendre, et faire preuve de cohérence et de constance.**

Les écologistes portent un projet concret pour la France qui réconcilie celles et ceux qui appréhendent la fin du mois comme la fin du monde.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à toutes

**Pour le groupe de l'opposition
Mohamed ZERKOUN**

Gilets jaunes et pouvoir d'achat

Depuis mi-novembre, les gilets jaunes ont posé le problème du pouvoir d'achat.

Aux débuts qualifiés par un gouvernement méprisant d'hétéroclites, les revendications pose le problème du pouvoir d'achat

Si le facteur déclenchant a été le prix des carburants et du fioul, les menaces de hausse des taxes, pour ceux qui voudraient vivre de leur travail, c'est le fait d'avoir à ramer de plus en plus qui les met en colère. Colère légitime : à l'autre bout de l'échelle sociale, chez les Arnault-LVMH, Wertheimer-Chanel, Hermès, Bettencourt-L'Oréal, Mulliez-Auchan et d'autres grands capitalistes, les milliards s'accumulent malgré la crise que subit l'immense majorité de la population.

Personne n'a cru au mensonge de la « transition écologique » utilisé pour justifier les hausses des taxes sur le carburant. Elles servent surtout à combler, dans le budget de l'État, le trou laissé par les cadeaux aux riches. Notamment à compenser les 42 milliards versés en 2019 aux groupes du CAC40, à la fois en tant que CICE 2018 et en tant qu'allègements pérennes de cotisations sociales remplaçant ce CICE. Pour eux, c'est le super banco

D'une part, notre pouvoir d'achat baisse à cause des augmentations des prix et des taxes. D'autre part, l'argent public qui devrait servir aux services publics indispensables

à la population est orienté vers les capitalistes et les banques. Salariés, chômeurs, retraités, petits artisans et commerçants, nous sommes touchés à la fois par la baisse de nos rentrées et par la dégradation des services publics, de plus en plus insuffisants. La fermeture de postes, à Bouafle, à Juziers, les problèmes continuels sur la ligne J et le RER A, l'insuffisance des transports publics pour ceux qui habitent parfois loin de tout, les fermetures de classes, la difficulté à se soigner correctement, à trouver un médecin... sans parler des démarches administratives dans des services de plus en plus pauvres en personnel.

La détermination de milliers de manifestants a fait un peu bouger le gouvernement. Les salariés doivent s'en inspirer et porter le combat dans les entreprises pour la hausse des salaires et leur indexation sur les vrais prix. La grève, c'est la seule garantie pour augmenter le pouvoir d'achat ; une taxe, ça se retire et ça se rétablit... Tous ceux qui veulent vivre dignement de leur travail ont partie liée : là réside aussi la seule perspective, pour toute la société, de desserrer l'étau de la dictature du capital sur l'économie.

**Philippe GOMMARD
Groupe Lutte Ouvrière**

Répondre localement à l'urgence écologique et sociale, c'est notre quotidien !

Avec la baisse continue des dotations aux communes et la future suppression de la taxe d'habitation dont on ne connaît pas encore le mécanisme de compensation, le Gouvernement met en difficulté chaque année d'avantage les communes. Comme les Français, les élus locaux ont, eux aussi le sentiment que l'État leur fait les poches ! Il éloigne les décideurs (la commune) des payeurs (ce que l'État voudra bien nous redistribuer) alors que normes et contraintes ne cessent de croître...

À Aubergenville, nous nous efforçons pourtant de poursuivre nos efforts de gestion renforcée tout en conduisant une politique sociale ambitieuse, comme le démontre le dossier central de ce numéro. Et pour nous, la protection de l'environnement s'inscrit pleinement dans une démarche d'écologie positive et de développement durable qui se construit pas à pas.

Cela se traduit par de nombreuses dispositions et gestes quotidiens. Dans les 10 dernières années, dans la même volonté impulsée par l'équipe précédente:

- l'éclairage public est progressivement remplacé par du LED sur toute la ville, l'assainissement est maîtrisé grâce à une nouvelle station d'épuration en phase avec les normes de traitement les plus exigeantes et un maillage grandissant de réseau séparatif.

- La démarche « Zérophyto » a été engagée bien avant l'obligation légale ...quitte à faire « rouspéter » certains

d'entre nous et nous progressons en mettant en œuvre des solutions alternatives sans pesticides, en végétalisant les allées du cimetière, en utilisant de nouveaux désherbeurs thermiques ou la binette...

- La transformation de notre flotte de véhicules municipaux en véhicules électriques, l'installation d'un agriculteur bio, l'installation de jardins pédagogiques dans les écoles, l'organisation de la Fête de la Nature, la présence des moutons en berge de Seine et près du Vivier, l'aménagement de ruches, la distribution de compost, la construction de nichoirs à mésanges pour lutter contre les chenilles processionnaires... et bientôt l'arrivée de la ferme pédagogique sont autant de mesures opérationnelles prises par notre équipe.

Et puisque c'est la saison, n'oubliez pas de nous redonner vos sapins. Avec eux et les branchages issus de l'élagage, cela permettra, dans les espaces fleuris de la commune, de garder l'humidité, de préserver l'eau et ainsi favoriser la biodiversité !

« La première règle de l'écologie, c'est que les éléments sont tous liés les uns aux autres » ...et que chacun peut faire un geste ! À Aubergenville c'est l'équilibre que nous construisons patiemment chaque jour pour le bien-être de nos habitants et celui de notre territoire ! Et sans faire appel à l'impôt...

**Tribune de la majorité municipale
"Aubergenville Énergies"**

▶ PERMANENCES

• **Du maire** (de 15h à 17h)

Le vendredi 1^{er} février, 29 mars et 24 mai à la Maison de Tous.
Le vendredi 15 février, 12 avril et 7 juin à la Maison de Voisinage.
Le vendredi 18 janvier, 15 mars, 10 mai et 21 juin à l'Hôtel de Ville
Tél. : 01 30 90 45 05 ou 01 30 90 45 88

Aucune permanence pendant les vacances scolaires.

• **Des élus municipaux**

Les adjoints au maire et le conseiller municipal délégué vous reçoivent sur rendez-vous. Si vous souhaitez les rencontrer, contactez le secrétariat du Maire au 01 30 90 45 05 ou 01 30 90 45 88.

• **Du sénateur Sophie PRIMAS**

Sur rendez-vous le mardi, au 01 30 90 28 41, 15 avenue Charles de Gaulle à Aubergenville.

• **Du député Bruno MILLIENNE**

Sur rendez-vous le samedi, de 9h à 13h, au 01 34 75 52 14 ou par mail à depute.millienne@gmail.com, 2 route d'Herbeville à Maule.



LA MAISON
DE VOISINAGE

EXPOSITION

Boulevard de la République
78410 Aubergenville
Tél. : 01 30 90 23 45

www.aubergenville.fr
f AUBERGENVILLE ET VOUS
@Aubergenville

DE NADINE
COQUELET



SCULPTURES *LA FEMME*

ET DE JEANNINE
BOULARD "JANY"

Du 7 janvier au
1^{er} février 2019

Vernissage Musical avec
la participation de la Maison des Arts
le vendredi 11 janvier à 17h30